



AIDE-MÉMOIRE

Conditions d'embauche détaillées au poste du responsable du service technique, à plein temps et à durée indéterminée, carrière C3 de la CCT-SAS, pour les besoins du CIPA Résidence Op der Waassertrap.

Lire attentivement avant de postuler pour le poste en question

a) Conditions d'admissibilité et profil :

Pourront concourir les candidats répondant aux critères suivants :

- Détenteur d'un diplôme DAP électronicien en énergie ;
- Être en possession d'un permis de conduire B ;
- Expérience professionnelle similaire d'au moins 24 mois dans un poste similaire.

b) Missions et tâches :

- Réalisation/ suivi de travaux de dépannage et de maintenance : électricité, menuiserie, plomberie, serrurerie, téléphonie;
- Volet sécurité : assurer le respect concernant les directives en matière de sécurité ;
- Coordination et supervision des interventions des firmes externes ;
- Gestion du personnel affecté au service technique.

c) Compétences :

- Polyvalence (électricité, plomberie, menuiserie, serrurerie, ventilation, froid) ;
- Maîtrise de deux des trois langues officielles au Luxembourg dont impérativement le luxembourgeois ;
- Connaissances approfondies des outils informatiques usuels ;
- Connaissances en électricité (basse et moyenne tension) ;
- Connaissances des démarches qualité ISO 9001.

Le nouveau titulaire sera appelé à travailler selon un plan de travail et doit être disponible suivant les besoins du service. Les plans de travail afférents peuvent inclure du travail en fin de semaine ainsi que des jours fériés.

Des renseignements supplémentaires concernant le poste sous rubrique peuvent être obtenus au No : 594940-1.

Les candidats et candidates intéressés par le poste, sont invités à adresser leur demande à l'aide du formulaire-type accompagnée d'un curriculum vitae, d'une photo récente et d'une copie des diplômes et certificats pour le 04 décembre 2020 au plus tard au collège des bourgmestre et échevins, B.P. 44 à L-4401 Belvaux.

Une première sélection sera effectuée sur base des dossiers. L'administration communale se réserve le droit d'organiser, le cas échéant, un test de sélection.

Seules les candidatures présentées sur demande type seront prises en considération.